

Je suis le COL BERTIN, je représente le LCL Philippe RIBATTO, président UNOR.

Je suis moi-même président de l'ANRAT.

Merci M. le Maire, [...]

Merci au président régional de l'UNOR, [...]

Présentation succincte de l'UNOR :

L'Union Nationale des Officiers de Réserve et des organisations de réservistes (UNOR) est une association reconnue d'utilité publique, créée par le J.O. du 21 mai 1922.

L'UNOR a été créée et présidée par le capitaine de réserve, Raymond Poincaré, qui avait participé à la Grande Guerre parmi deux millions de réservistes, plusieurs fois Président du Conseil, puis élu Président de la République.

Fidèle aux vœux des « Officiers de complément » exprimés lors du Congrès de Versailles d'octobre 1921 : « continuer dans la Paix, l'œuvre qu'ils ont accomplie pendant la guerre (...) apporter à la défense nationale une collaboration effective et permanente », l'UNOR s'engage pour la France.

« Un esprit d'engagement, des actes pour servir », telle est la devise de l'UNOR.

Cultivant les traditions de sacrifice et d'honneur de ses camarades de l'armée active, l'UNOR est aujourd'hui une force citoyenne, polyvalente, réactive, tournée vers le lien Armée-Nation.

Par nature interarmées, l'UNOR regroupe près de 20 000 réservistes, rassemblant 190 associations nationales ou territoriales. Elle se nourrit de la volonté de servir, et d'entraider, par l'information et la solidarité active de la grande famille des réservistes opérationnels, citoyens ou anciens, en tout temps et en tous lieux.

100 ans après sa création, l'UNOR travaille à maintenir durablement, pour notre défense et notre pays, le rang que son histoire et notre armée lui attribuent.

Ainsi aujourd'hui, à Clermont-Ferrand, nous entrons pleinement dans la célébration du centenaire de l'existence de l'UNOR.

Au travers de différentes actions, l'objectif du centenaire est entre autres, d'évoquer le double engagement du citoyen réserviste au profit des Armées de la Nation.

Ce centenaire, célébré entre mai et novembre 2022, s'articule en trois étapes :

- En rendant hommage au Président de la République Raymond Poincaré, sur ses terres natales (Grand Est), la semaine prochaine.
- puis par l'ensemble des commémorations organisées par les régions UNOR mettant en avant la diversité des implications des AOR (Association d'officiers de réserve) assez souvent de niveau départemental,
- ce centenaire se terminera par le partage de réflexions au cours de tables-rondes et par une cérémonie de ravivage de la Flamme, à l'Arc de Triomphe, en novembre 2022.

Ainsi ce RDV aujourd'hui, même s'il précède de quelques jours le lancement officiel la semaine prochaine, est totalement intégré dans le cycle des grandes étapes du centenaire de l'UNOR.

Permettez-moi de faire un zoom sur le devoir de mémoire : C'est, quelques heures avant une cérémonie de dépôts de gerbes, un point qui me paraît important.

En particulier, rendre hommage à nos aînés, à nos anciens qui, au prix de leur vie ou de sacrifices intenses, nous permettent aujourd'hui de vivre sur un territoire en paix. Voici plus de 75 ans que nous n'avons pas connu de guerre de masse sur notre sol, Cela paraît exceptionnel, si on s'en réfère à nos livres d'histoire. Une majorité de Français n'ont pas connu la guerre. Tant mieux. Mais le revers de la médaille est qu'aujourd'hui, alors que la guerre est aux portes de l'Europe, beaucoup redécouvrent les horreurs de la guerre, notamment parce qu'elles sont filmées en quasi instantané. Et même beaucoup redécouvrent que la guerre amène aussi son lot d'atrocités et de crimes.

Le devoir de mémoire : En l'Honneur de nos aînés, mais également pour sensibiliser nos concitoyens sur la valeur de la paix, est plus que jamais, un objet important de nos actions.

Et alors que 2022 est l'année de notre centenaire, nous souhaitons clairement lancer des messages :

- Mettre en avant nos valeurs, comme depuis 100 ans, nous exprimons notre volonté d'appui à la France dans les épreuves qui se présentent. Par exemple lors de la crise sanitaire ses deux dernières années. Mais également par l'engagement de l'ensemble des réservistes aux côtés de nos camarades d'active.
- Nous nous tournons vers la jeunesse, pour leur transmettre cette volonté d'engagement au service de la France. C'est l'objet des actions de rayonnement que nous menons. Par exemple, à l'instar de rallyes destinés aux collégiens ou lycéens au cours desquels, de façon ludique et pédagogique, ces jeunes peuvent découvrir les métiers de la défense mais également les multiples facettes d'engagement dans la Réserve ou au profit de la Garde nationale.

Tout au long de ce centenaire, nous nous adresserons à la jeune génération, qui n'a pas fait connaissance avec le monde de la défense à travers le service militaire, mais qui souhaite manifester sa volonté d'engagement. Pour faciliter les échanges avec cette nouvelle génération, l'UNOR s'est d'ailleurs dotée d'une structure « Jeunes », qui rassemble plusieurs centaines d'adhérents débutant leur vie professionnelle, familiale et qui n'ont pas effectué de service national.

La paix est fragile, la guerre déclenchée le 24 février 2022 aux portes de l'Europe le montre bien.

La paix se préserve par des actions soutenues et continues : pour cela, il est important de maintenir un haut niveau de sensibilisations de nos concitoyens.

Aujourd'hui, comme depuis 100ans, l'UNOR réaffirme l'honneur d'être réserviste et la générosité que cela implique d'être au service de son pays !

Que les commémorations du Centenaire 1922-2022 de l'UNOR soient l'occasion d'amplifier les objectifs et messages de notre Union.

Je vous remercie.

Vive la Réserve, vive la France.